ACADÉMIE
DE CRÉTEIL
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Créteil, le 15 novembre 2026

Le rectorat condamne fermement les menaces visant le proviseur du lycée Paul-Éluard de Saint-Denis et appelle à l'apaisement

Le proviseur du lycée Paul-Éluard à Saint-Denis a été placé en autorisation spéciale d'absence afin d'assurer sa protection, à la suite des menaces et mises en causes publiques dont il a fait l'objet.

Cette décision répond à une priorité : protéger un personnel menacé. Aucun désaccord ne peut justifier qu'un chef d'établissement soit la cible de menaces, dans l'exercice de ses fonctions comme sur son lieu de vie. L'académie de Créteil et le ministère condamnent fermement ces agissements et restent dans l'attente des conclusions de l'enquête administrative afin de faire la lumière sur les évènements survenus le 15 octobre.

Jean-François Chanet, recteur de l'académie de Créteil, condamne également sans réserve ces menaces. Il souhaite par ailleurs saluer le professionnalisme, l'engagement et la mobilisation constante de l'équipe de direction, qui œuvre, dans un contexte particulièrement difficile, au maintien des conditions d'accueil des élèves et de continuité des enseignements.

Le recteur appelle ainsi à l'apaisement et à la reprise du dialogue, dans un esprit de responsabilité et de respect mutuel. Le rétablissement d'un climat serein est une condition essentielle pour permettre à l'ensemble de la communauté éducative de retrouver un environnement de travail et d'apprentissage propice à l'épanouissement et à la réussite de tous.

Rectorat de l'académie de Créteil – Service communication
Service communication
Contact presse : Delphine Sauvion
P. : 06 25 21 17 85
delphine.sauvion@ac-creteil.fr